

---

## Langues et locuteurs en Alsace : approches sociolinguistiques, approches de politique linguistique

Dominique Huck

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/alsace/1035>

DOI : 10.4000/alsace.1035

ISSN : 2260-2941

### Éditeur

Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie d'Alsace

### Édition imprimée

Date de publication : 1 octobre 2008

Pagination : 345-354

ISSN : 0181-0448

### Référence électronique

Dominique Huck, « Langues et locuteurs en Alsace : approches sociolinguistiques, approches de politique linguistique », *Revue d'Alsace* [En ligne], 134 | 2008, mis en ligne le 15 juin 2011, consulté le 30 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/alsace/1035> ; DOI : 10.4000/alsace.1035

---

## **Langues et locuteurs en Alsace : approches sociolinguistiques, approches de politique linguistique**

Les travaux présentés<sup>1</sup> s'organisent autour de trois axes :

- la situation sociolinguistique de l'Alsace ;
- l'allemand et le dialecte à l'école primaire en Alsace ;
- les politiques linguistiques.

### **Présentation succincte du travail**

Les travaux qui sont présentés sont tous ancrés dans un même espace : l'Alsace et essentiellement dans un champ disciplinaire, la sociolinguistique.

L'espace et le champ disciplinaire retenus sont, tous deux, polymorphes et pluri-dimensionnels.

S'agissant de la sociolinguistique, il s'agit d'un champ disciplinaire hétérogène par excellence, dans la mesure où il se situe à la croisée de plusieurs disciplines auxquelles il emprunte des méthodes et, parfois, les cadres théoriques pour tenter de rendre compte de l'articulation entre langue et société. La dialectologie d'aujourd'hui s'inscrit de plein droit dans ce champ lorsqu'elle interroge les effets linguistiques

---

1. Le dossier réalisé en vue de l'obtention de l'Habilitation à Diriger des Recherches (HDR) comprend cinq volumes, présentés à la soutenance le 23 mai 21008 à l'Université Marc Bloch. Dans le volume I se trouvent un curriculum vitae, une synthèse des activités d'enseignement depuis 1991, une liste des activités en matière de recherche (travaux et publications), la liste des responsabilités collectives exercées depuis 1991 (env. 30 p.). Le volume II est constitué par le document de synthèse présentant nos travaux de recherche (250 p.). Les volumes III et IV contiennent les 48 publications que nous avons retenues comme base du document de synthèse (environ 1 000 p.). Le volume V est une monographie nouvelle qui porte le titre *Éléments pour une histoire linguistique de l'Alsace* (300 p.).

des changements dialectaux ou lorsqu'elle cherche à comprendre les causalités multiformes des changements (*Dialektwandel*).

La focalisation sur l'espace alsacien peut indisposer ou, du moins, laisser entendre que le chercheur pourrait manifester des tendances obsessionnelles, voire monomaniaques ou, du moins, tendanciellement nombriliques... Il me semble cependant que cette forme d'unicité d'espace permet d'organiser et de structurer le travail sur plusieurs terrains : les pratiques linguistiques déclarées et le discours sur les langues et les pratiques, les politiques linguistiques (dans le discours des acteurs, dans la réception), le terrain éducatif où la perspective qui est déployée relève d'une approche plus transversale.

Tous ces éléments doivent contribuer à une meilleure description de la situation sociolinguistique de l'Alsace, avec un effet essentiellement rétroactionnel dans le domaine méthodologique et théorique.

En effet, la part « descriptive » m'a paru centrale parce qu'elle est à la fois nécessaire pour contextualiser les langues et leurs pratiques, mais aussi et surtout parce que les langues sont un élément constitutif de la situation et de la complexité de la dynamique sociale. Les travaux menés, selon les préoccupations scientifiques du moment, s'appuient tantôt plus sur des raisonnements quantitatifs (« qui déclare parler quelle langue »), tantôt plus sur des éléments qualitatifs (en particulier tous les travaux qui auront concerné la « conscience linguistique des locuteurs alsaciens » à la fin du XX<sup>e</sup> siècle) ou sur des problématiques concernant les domaines spécifiques des politiques linguistiques (intervention de l'État sur les situations linguistiques, les connaissances/compétences des individus en français, par exemple) ou encore le domaine transversal de l'éducation (enseignement-apprentissage de l'allemand : rôle, fonction, enjeux pour le corps social et l'État), transversal dans la mesure où il met en jeu une observation sociolinguistique, de politique linguistique, de sociodidactique, etc.

La « description » ainsi proposée cherche à rendre compte de manière assez approfondie et dans le plus de domaines possible de l'implication des langues dans le corps social en Alsace. Elle tente de dégager, par ce biais, les dynamiques (c'est-à-dire les mouvements et les forces dont les effets ne sont pas prédictibles) qui sont à l'œuvre et les enjeux qui en émergent. Deux approches particulières ont été régulièrement privilégiées : la description de la situation par le biais des représentations des acteurs (ou, plus globalement, par le « discours sur »), d'une part, une focalisation sur la variété dialectale, dans ses dimensions définitoires, mais aussi et surtout dans la dimension linguistique des changements sociolinguistiques, d'autre part.

Une part importante des travaux présentés sont autant d'éléments qui cherchent à explorer et à compléter la description sociolinguistique du terrain alsacien. Dans ce sens, ces travaux peuvent être compris, principalement, comme une contribution à la connaissance du terrain alsacien. Mais s'agit-il uniquement de cela ?

Ce parti pris « descriptif » commence à devenir une démarche méthodologique systématique et cohérente, dès lors qu'il permet de mettre en évidence des

problématiques ou des questions qui ne sont pas/plus propres à un espace, la situation alsacienne, mais qui s'inscrivent dans une réflexion sur les méthodes et les outils théoriques de la sociolinguistique.

Et, dans ce cas, c'est bien l'analyse du terrain alsacien qui oblige le chercheur à s'interroger sur ses outils, sur la procédure qu'il adopte, sur les conclusions qu'il en tire. Citons en quelques exemples :

- C'est ce qui m'a amené à revoir/à relire, dans l'approche quantitative, les variables « âge », « sexe », « ville/campagne », qui, à mes yeux, ont été insuffisamment débattues en tant que variables pour qu'il faille tenter de préciser leur sens et l'indication que fournit la variable ou les variables combinées dans les descriptions sociolinguistiques. La réflexion sur ces variables n'a pu être élaborée que petit à petit dans la mesure où le sens qu'il y avait lieu de leur donner n'a pu être construit que par un va-et-vient constant entre l'analyse interprétative et le cadre théorique.
- C'est aussi par le biais du terrain alsacien que nous avons commencé à comprendre, Arlette Bothorel<sup>2</sup> et moi-même, la centralité de ce que nous avons d'abord nommé, à la suite du GdR 09 du CNRS, la « conscience linguistique des locuteurs dialectophones », c'est-à-dire le discours des locuteurs, sur les langues, les pratiques linguistiques, etc. C'est, en particulier, le jeu complexe des liens (ou des non liens) entre dialecte et allemand standard (endogène et/ou exogène) dans le discours des acteurs qui a permis de mieux comprendre les rapports d'inclusion et d'exclusion qui circulent dans le corps social, les positionnements a priori paradoxaux et/ou apparemment contradictoires qui ont permis de comprendre que les réalités construites dans le discours étaient fluctuantes, selon le positionnement du locuteur, selon la projection effectuée, par exemple.

Peu à peu, avec différentes approches (catégorisations glottonymiques, caractérisations des variétés linguistiques sur l'axe temporel, par ex.), nous avons pu montrer que la subjectivité des locuteurs est constitutive de la réalité linguistique et qu'il s'agit d'une dynamique complexe dans la mesure où mouvements et forces rétroagissent (situations et acteurs). Nous rejoignons, en ce sens, les travaux d'autres collègues, comme ceux de Philippe Blanchet<sup>3</sup>.

- La part factuelle des actions de politique linguistique, mais aussi (et, dans bien des cas, surtout) les discours sur les langues, produits par les acteurs institutionnels et par les usagers « ordinaires », d'une part, l'examen d'un secteur de la politique linguistique éducative (l'enseignement de l'allemand à l'école élémentaire)

---

2. A. Bothorel est professeur de dialectologie à l'université Marc Bloch (Strasbourg 2).

3. BLANCHET Philippe (2000) *La linguistique de terrain. Méthode et théorie. Une approche ethno-sociolinguistique*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes ; BLANCHET Philippe (2003) « Contacts, continuum, hétérogénéité, polynomie, organisation « chaotique », pratiques sociales, interventions ... Quels modèles ? : Pour une (socio)linguistique de la « complexité », in BLANCHET Philippe et ROBILLARD Didier de (dir.) *Langues, contacts, complexité. Perspectives théoriques en sociolinguistique*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, p. 279-308.

d'autre part, m'ont amené à m'interroger de plus en plus fréquemment et de plus en plus intensément sur la place, le rôle et, de manière plus délicate, la nature de la politique linguistique qui agit à la fois sur l'empirie (= le licite/le non licite, les contraintes/l'absence de contraintes), mais aussi à m'interroger sur la raison qui pousse les acteurs à agir ainsi, sur la réception des mesures de politique linguistique, sur la rétroaction de ces politiques, sur leur empan.

- C'est toujours dans le terrain alsacien que s'inscrit toute une série de questions qui touchent plus particulièrement la variété dialectale. Au premier rang de ces questions se trouve celle concernant la définition même de « dialecte ». L'ensemble des travaux tend à montrer qu'on ne peut plus penser le dialecte comme une variété isolée, sans lien avec les autres ressources linguistiques en présence, mais qu'il est nécessairement défini par rapport à d'autres variétés linguistiques, à d'autres ressources du répertoire linguistique des locuteurs. Ce questionnement est, lui aussi, partagé par beaucoup de nos collègues, dans d'autres espaces, avec, selon les contextes, des réponses différenciées.
- De la même manière, les aspects linguistiques, structurels, du changement dialectal sont directement inscrits dans les situations d'énonciation, situations qui font interagir des locuteurs aux répertoires verbaux hétérogènes, avec des intentions communicationnelles diversifiées. Dans ce sens, les évolutions linguistiques présentent des singularités dans leurs effets empiriques (morphosyntaxiques, lexicaux, phonétiques...), mais relèvent d'une problématique qui concerne tous les espaces dialectaux en Europe occidentale (dialecte comme ressource dans l'interaction verbale, « parler bilingue »,<sup>4</sup> etc.). Et ce sont, précisément, des questions autour des changements linguistiques dans l'analyse de productions orales qui m'ont amené à m'interroger sur l'articulation entre l'idiolectal et le sociolectal.
- C'est encore l'espace alsacien qui, à travers la description diachronique qui en a été donnée,<sup>5</sup> a fait apparaître à la fois une lacune descriptive et, en quelque sorte un besoin de description, dans la mesure où le XX<sup>e</sup> siècle n'a été que peu évoqué d'un point de vue sociolinguistique, mais aussi la nécessité de penser, de théoriser cette description sociolinguistique en diachronie. Cette réflexion est à peine entamée et s'appuie, pour le moment, uniquement sur quelques éléments épars comme la constitution de glottonymes ou des fragments de discours épilinguistique sur les langues. Ce qui était destiné, principalement, à fournir un contexte explicatif, à savoir l'histoire « sociolinguistique » de l'Alsace s'avère être un champ de recherche à part entière dont les outils et les méthodes demandent encore à être précisés.

Au-delà des questionnements sociolinguistiques, socio-didactique et socio-politiques, le champ éducatif (l'allemand et le dialecte à l'école primaire) a fourni,

---

4. LÜDI Georges / PY Bernard (3<sup>e</sup> éd. 2003) *Être bilingue*, Bern, Berlin, Bruxelles, Frankfurt am Main, New York, Oxford, Wien, Peter Lang, p. 139.

5. Manuscrit qui fait partie des travaux soumis au jury, intitulé « Éléments pour une histoire linguistique de l'Alsace ».

de manière plus générale, l'occasion d'entamer une réflexion sur la posture du chercheur à la fois face à son objet d'étude, face aux choix qu'il est amené à opérer, aux constructions méthodologiques qu'il est amené à faire, mais aussi, à sa posture quand il est amené à jouer un rôle en tant qu'acteur ou qu'expert dans les politiques linguistiques éducatives de l'État.

Au total, l'espace alsacien et les terrains abordés ont constitué mon champ de prédilection à partir duquel des problématiques ont été formalisées, des méthodologies et différents types d'approches ont pu être expérimentées et, parfois, validées.

Le fait de rester dans cet espace m'a permis de le connaître plus amplement et cette connaissance plus approfondie a pu faire surgir de nouvelles questions, une attention particulière à des aspects qu'une connaissance plus superficielle n'aurait peut-être pas permis (par ex. : la place et la fonction assignés au dialecte dans le discours institutionnel). Cette manière de procéder permet également de chercher à donner une vision aussi globale que possible de la situation sociolinguistique.

Au total, sans le terrain alsacien, je n'aurais pas pu avancer dans la réflexion dans différents domaines de recherche sociolinguistiques, et sans les outils et la réflexion sociolinguistiques, je n'aurais pas pu « décrire » le terrain alsacien.

Pendant, toutes les recherches n'ont pas pu mûrir selon le même degré d'intensité et toutes les investigations n'ont pas été menées au même point d'aboutissement. Aussi, serait-il bon que l'une ou l'autre observation faite par les rapporteurs ou que des observations qui émanent de ma propre relecture des travaux fassent l'objet d'une attention plus particulière.

## **Précisions à partir de questions soulevées par des rapporteurs ou émanant de ma propre relecture des travaux**

### *Éléments pour une histoire linguistique de l'Alsace*

Le manuscrit qui fait partie des travaux soumis au jury, intitulé « Éléments pour une histoire linguistique de l'Alsace » a comme vocation première, comme l'indique l'avant-propos, de proposer, à la suite de la belle thèse de Paul Lévy sur l'*Histoire linguistique d'Alsace et de Lorraine* (1929)<sup>6</sup> une synthèse des éléments du contexte socio-politique et sociohistorique qui permettent d'éclairer et de mieux comprendre des éléments sociolinguistiques.

---

6. LÉVY Paul, *Histoire linguistique d'Alsace et de Lorraine*. Tome I *Des origines à la Révolution française*. Tome II *De la Révolution française à 1918*, Paris 1929, Les Belles Lettres.

Si notre attention s'est focalisée sur une partie de la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle – plus d'un tiers de cette monographie traite des problématiques qui ont été celles des 30 années qui se sont écoulées entre 1945 et 1975 – et si nous avons tenté de traiter cette période de manière plus approfondie et plus complète pour l'éclairer d'informations nouvelles, le point de vue descriptif risque d'apparaître comme trop « strasbourgeois » dans la mesure où, notamment, nous n'avons pas pu exploiter les fonds des Archives départementales du Haut-Rhin. La description de cette période présente néanmoins des difficultés parce que des travaux de synthèse d'une certaine ampleur et d'une certaine précision par domaine (presse, cinéma, radio/télévision, spectacle vivant, par exemple) restent rares.<sup>7</sup> Une exploration des 25, voire des 35 années qui ont suivi la fin de la guerre nous paraissait indispensable pour tenter de comprendre comment les mutations linguistiques se sont opérées en un laps de temps, au regard de l'histoire, somme toute assez bref. Parallèlement à ce panorama d'ensemble, nous avons esquissé une réflexion sur la place et le statut de l'enseignement de l'allemand à l'école primaire depuis 1918.<sup>8</sup> Ce dernier travail n'aurait pas pu voir le jour sans l'exploration de la période d'après-guerre que nous avons entreprise ici.

Cette synthèse, qui s'arrête, pour l'essentiel, autour de 1970, peut et doit être complétée temporellement : elle devrait pouvoir être menée jusqu'à la fin du siècle ou, du moins, jusqu'au début des années 1990. En effet, *a priori*, les informations dont je dispose me poussent à penser que, notamment en Alsace, le segment temporel +/-1970- +/-1985 pourrait représenter une période charnière dans la dynamique linguistique :

- la société (toutes les sociétés dans le monde occidental) connaît/connait des changements structurels,
- la modernité et l'accélération de l'insertion de la modernité dans tous les champs de la vie s'installent durablement – mais il s'agit d'une modernité contestée par une partie du corps social –,
- une relève générationnelle (les enfants de l'après-guerre sont, à leur tour, devenus adultes ou en train de le devenir) semble prête à faire d'autres choix linguistiques que ses devanciers (sa réception des politiques linguistiques n'est pas la même, la politique linguistique institutionnelle de l'État semble avoir été intégrée dans le discours tenu sur les langues, ...),

---

7. Sont disponibles les synthèses de Bernard VOGLER *Histoire culturelle de l'Alsace. Du Moyen Âge à nos jours, les très riches heures d'une région frontalière*, Strasbourg 1993, La Nuée Bleue, VOGLER Bernard *Histoire politique de l'Alsace. De la Révolution à nos jours, un panorama des passions alsaciennes*, Strasbourg 1995, La Nuée Bleue et VOGLER Bernard *L'après-guerre à Strasbourg*, Illkirch 2002, Le Verger ainsi que le remarquable numéro de la *Revue d'Alsace* (tome 130-2004) consacré à *L'Alsace du second XX<sup>e</sup> siècle* où le maître d'œuvre de la livraison, François IGRSHEIM, a publié une innovante contribution sur « La vie politique du Bas-Rhin sous la IV<sup>e</sup> République : la domination du MRP » (p. 21-69).

8. Deux extraits significatifs ont été publiés dans des versions modifiées : « L'enseignement de l'allemand à l'école primaire en Alsace entre 1945 et 1985 » in *Revue d'Alsace*, tome 132 (2006), p. 337-406 ; « L'école primaire et les questions linguistiques en Alsace entre 1918 et 1940 », in LIEUTARD Hervé et VERNY Marie-Jeanne (eds) *L'école française et les langues régionales. Actes du colloque RedÔc-C.E.O.*, [Montpellier] 2007, Presses Universitaires de la Méditerranée (*Études occitanes* n° 3), p. 217-234.

- les débats autour de la conservation et de la transmission des langues minorisées se déploient de manière importante, avec des volets éducatifs, culturels et médiatiques non négligeables avec l'arrivée de la gauche au pouvoir en France.

Il y a là une réelle nécessité de rendre compte de la complexité des forces, des enjeux, des comportements en présence pour donner une description aussi complète que possible d'une situation sociolinguistique en changement, pour l'analyser et l'interpréter, par une mise en lien du plus grand nombre d'éléments possible.

La question de l'enseignement de l'allemand qui aura été, de fait, un enjeu autour duquel les acteurs des politiques linguistiques auront été fréquemment en conflit ou, du moins, en désaccord, durant l'entre-deux-guerres comme dans l'après-1945, devra être traitée avec une attention particulière, d'autant que c'est une problématique qui est largement présente dans mes préoccupations scientifiques. Cet aspect pourra / pourrait peut-être fonctionner comme point de focalisation sociolinguistique, notamment en ce qu'il pourrait donner des indications sur la manière dont le corps social se projette sociolinguistiquement dans l'avenir, comment il l'imagine (ou non) et signifier, par ce type de positionnement, comment il évalue l'importance et l'enjeu de cette question.

Mais il ne faudra pas s'en tenir là. Comme cela a été rappelé précédemment, il est également temps de penser et de formaliser l'intérêt non pas « historique » de la démarche, mais son intérêt sociolinguistique en diachronie. C'est, en quelque sorte, la dynamique sur l'axe du temps, qui non seulement fournit des clefs explicatives des changements sociolinguistiques qui s'effectuent, mais qui permet aussi d'en identifier et d'en dégager des éléments qui seraient restés voilés. C'est dans ce sens que la monographie présentée peut combler une lacune et ouvrir d'autres perspectives de recherche.

En effet, cette dynamique est à la fois comparable au principe qui anime un film (ce sont des images fixes qui, mises en mouvement, donne du sens à la suite des images), mais aussi à celui qui anime les constructions en trois dimensions : l'axe du temps permet de mettre ou de remettre en perspective les rôles constitutifs des variétés linguistiques, de dégager les complexités multiples, de montrer que tous les champs de la vie participent de la construction des situations linguistiques qui sont sans cesse en mouvement, du moins pour la 2<sup>de</sup> moitié du XX<sup>e</sup> siècle.

Mais, dans un premier temps, il ne serait pas souhaitable de mélanger les deux perspectives : il s'agit, d'une part, de rédiger l'« histoire » sociolinguistique du dernier quart du XX<sup>e</sup> siècle et, d'autre part, de (re)penser à la fois les perspectives et les apports, notamment méthodologiques, de cette approche sociolinguistique en diachronie.

Même si le « ton » que prendra la description reste le même que celui qui a prévalu dans le texte qui vous a été soumis, « sec et dépouillé » comme le caractérise l'un des rapporteurs, je souhaiterais pouvoir publier ces *Éléments* pour les mettre à la disposition de lecteurs autres que les étudiants de dialectologie pour lesquels



les derniers chapitres de l'étude ont été mis en ligne au fur et à mesure de leur achèvement provisoire.

L'un des corollaires de ce travail réside dans le constat qu'au-delà des sources archivistiques dont je continue à penser qu'elles sont essentielles pour alimenter et retravailler sans cesse la description, il convient de faire une place de plus en plus importante aux textes imprimés, quels qu'ils soient : presse quotidienne et hebdomadaire, presse professionnelle, syndicale et associative, presse littéraire, annuaires des sociétés savantes, ..., mais aussi, au moins partiellement, les textes littéraires (quelle que soit la variété linguistique utilisée), les (auto)biographies, les relations et essais, ... L'analyse thématique et l'analyse discursive – comme certaines de mes études très partielles ont pu le montrer – devraient permettre à la fois d'affiner bien plus les analyses et de mieux comprendre la circulation sociale de la subjectivité et les rétroactions sur les pratiques linguistiques.

Dans le même temps, les productions dialectales, constituées en *corpus*, me permettront de poursuivre l'enquête sur les changements linguistiques ou, du moins, poursuivre la réflexion sur l'idiolectal et son articulation avec le sociolectal.

Durant le XX<sup>e</sup> siècle, le rôle des médias radiophoniques et télévisuels, depuis les années 30 pour les premiers, depuis la fin des années 50 pour les seconds devraient être soumis à un examen fin, avec une focalisation sur les dialectes : place, fonction, rôle des émissions en dialecte, analyse thématique, discursive et structurellement linguistique.

### *Les questions autour des politiques linguistiques*

Plutôt que de m'appuyer sur des propositions définitoires existantes, j'ai retenu le parti de m'appuyer sur l'analyse empirique du terrain alsacien pour commencer à désigner ce qui pourrait être nommé « politique linguistique ».

J'ai retenu qu'une politique linguistique, telle que je l'ai observée, pouvait être

(a) *explicite* (expression d'une volonté, argumentation idéologique, mesures à mettre en œuvre, identification des acteurs, réception), mais que

(b) il y avait également des cas où une politique linguistique pouvait être implicite (notamment par l'absence de l'expression *explicite* d'une volonté), et que

(c) elle pouvait se traduire par une série de mesures qui amène à un constat d'une politique linguistique *de fait* (parfois uniquement ou essentiellement dans un domaine [l'espace éducatif ou les médias, par exemple]). Dans un certain nombre de cas, nous n'avons pas su trancher entre une « attitude » (au sens de « manière de se comporter et, éventuellement, d'agir »<sup>9</sup>) et une « politique ». En dernière analyse,

---

9. Exemple pour l'attitude de la France dans l'après-guerre, attitude qui présente au moins une triple dimension :

c'est la *volonté* de l'État (exprimée ou non, avec ou sans effets opératoires) qui m'a paru centrale, liée à une forme de *cohérence*, pour pouvoir nommer cet ensemble critérisé ainsi aux contours flous « politique linguistique ».

Par ailleurs, le terrain alsacien permet de montrer un changement fondamental de la position de l'État sur l'axe du temps, où il peut passer d'un refus de politique linguistique éducative vers une politique linguistique éducative revendiquée.

En réservant cette dénomination de « politique linguistique » à ces différents éléments, je restreins très fortement le référent à un acteur essentiel, central, voire provisoirement unique, l'État, en combinant cet état de fait avec l'idée de *volonté* politique exprimée ou non, liée à une forme de *cohérence*, même partielle ou sectorielle.

Pour le moment, ni la catégorisation « aménagement linguistique », encore moins « planification linguistique » ne peuvent convenir pour désigner ce que j'entends provisoirement par « politique linguistique ».

Le fait que j'affirme ne pas avoir de « théorie » à proposer n'est toutefois pas totalement exact dans la mesure où, implicitement et, pour partie, explicitement, un début de théorisation s'ébauche par ce biais définitoire.

En revanche, je n'ai pas proposé de réflexion sur le *périmètre* que pourrait recouvrir la désignation et la catégorisation « politiques linguistiques », pour les distinguer, minimalement, des dénominations « aménagement linguistique » et de « glottopolitique ».

---

- sans que cela soit explicitement formulé, elle vise à écarter le dialecte le plus possible parce qu'il représente, pour l'État et ses agents, un obstacle central à la diffusion et à la pratique du français, qui font l'objet d'une politique linguistique explicite ;

- en cas de blocage (dans l'apprentissage, dans la communication, ...), l'État suggère que le dialecte serve d'auxiliaire occasionnel : dans le domaine éducatif pour l'apprentissage disciplinaire ou l'apprentissage du français, dans la communication comme moyen de lissage entre administration et administrés ;

- dans le domaine radiophonique, le dialecte est conçu comme un moyen de substitution de l'allemand : l'État établit une gradation de fait. D'un point de vue politique global, il estime l'usage du dialecte moins préjudiciable que celui de l'allemand standard. Il s'agit d'une politique linguistique stratégique, non pour promouvoir le dialecte, mais pour écarter l'allemand.

Le dialecte fait, en quelque sorte, l'objet d'une politique en creux : la politique menée à l'égard du français a des incidences, de fait, non seulement sur le dialecte dans sa dimension sociolinguistique, mais aussi dans son évaluation idéologique et symbolique. Il s'agit là d'un cas intéressant où une politique linguistique en faveur de la langue officielle entraîne une sorte de politique « voilée » que nous avons plutôt nommée « attitude » de l'État face au dialecte. Cette « attitude », largement négative jusqu'à la fin des années 1970, voire cette politique linguistique implicite/« voilée » se transforme en une attitude et un discours explicite en faveur du dialecte, sans que soit, pour autant, formulée une politique linguistique, c'est-à-dire exprimée une volonté et mises en place des mesures assurant l'usage sociétal du dialecte. La critérisation de ce fonctionnement reste encore insuffisamment pensée : s'agit-il d'une « attitude » de l'État ou d'une politique linguistique implicite ou voilée qui déboucherait sur une politique linguistique de fait ou d'un ensemble se situant dans un « entre-deux » ?

De la même manière, je n'ai pas proposé de réflexion sur la constitution des politiques linguistiques comme champ scientifique. Des travaux récents de Philippe Blanchet et de Claude Truchot<sup>10</sup> tracent des pistes sur ces questions, sous forme de synthèses.

L'un des problèmes qui apparaît de manière récurrente réside dans la question de savoir quel est l'objet auquel le syntagme réfère ou, si l'on renverse la perspective : comment les référents sont-ils découpés et articulés et comment les nommer ? Ce va-et-vient entre l'objet référé et la dénomination/catégorisation paraît nécessaire si l'on veut à la fois éviter les malentendus et une discussion sans objet.

Il me semble qu'il s'agit là d'un point-pivot auquel il s'agirait de s'attacher et qui, pour l'instant, m'a amené à ne pas aller au-delà d'une forme de conceptualisation opératoire.

Dans le travail réflexif autour de ces problématiques, je me suis davantage attaché à des questions de méthodes (qui portent sur la constitution de l'objet « politiques linguistiques »), en particulier aux deux aspects suivants :

- Quels critères utiliser pour *identifier* une politique linguistique ? La question est nécessairement en lien avec les problèmes définitoires.
- Comment opérer pour *lire* une politique linguistique ? Si ce questionnement est très certainement également en lien avec la question définitoire et la critérisation, c'est avant tout sur le repérage des indices textuels, leur nature, le statut des textes, ... et, surtout, leur *mise en lien/réseau* que des questions de méthodes essentielles vont se poser. En effet, ce sont les méthodes qui peuvent très largement conditionner l'accès à la lecture et la *lecture elle-même*.

Enfin, à titre plus expérimental, je me suis intéressé à la manière dont il est possible d'avoir accès aux processus d'élaboration de politique linguistique, dont l'intérêt et l'apport ne sont pas encore vraiment convaincants. (cf. la proposition d'entretien que je fais, notamment des entretiens à plusieurs participants)

Au total, les travaux présentés ont pour vocation à la fois de contribuer à une meilleure connaissance du terrain sociolinguistique alsacien et de contribuer à une réflexion théorique et méthodologique (et, pour partie, éthique) dans différents champs de la sociolinguistique et de la dialectologie.

---

10. Cf. Les deux contributions extrêmement intéressantes de Claude TRUCHOT « L'analyse des pratiques d'évaluation des politiques linguistiques : un objet d'étude à constituer » et de Philippe BLANCHET « La nécessaire évaluation des politiques linguistiques entre complexité, relativité et significativité des indicateurs » dans le premier numéro de *Les Cahiers du Gepe* (revue en ligne : <http://www.gepe-strasbourg.fr>).